

# **SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION**

## **ÉTATS FINANCIERS**

**30 JUIN 2009**

### **CONTENU**

#### **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>2</b>
<b>ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE</b>	<b>3</b>
<b>ÉTAT DES CHANGEMENTS DES SOLDES DE FONDS</b>	<b>4</b>
<b>ÉTAT DES OPÉRATIONS</b>	<b>5</b>
<b>NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>6</b>

PPL  
PARKER PRINS LEBANO  
Chartered Accountants  
Professional Corporation

## **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

Aux membres de la  
SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION

Nous avons vérifié la situation financière de la SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION au 30 juin 2009, ainsi que le bilan des opérations et les changements dans l'actif net pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers sont la responsabilité de la gestion de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion au sujet des états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Sauf comme nous l'expliquons dans le paragraphe suivant, nous avons effectué notre vérification selon les normes généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que nous planifions et que nous effectuions une vérification dans le but d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'inexactitude importante. La vérification comprend l'examen, par sondage, des pièces justificatives correspondant aux montants et aux déboursés déclarés dans les états financiers. La vérification comprend aussi l'évaluation des principes comptables utilisés et des principales estimations budgétaires effectuées par la direction, ainsi que l'évaluation de la présentation générale des états financiers.

Comme pour plusieurs organisations sans but lucratif, la Société tire ses recettes de ses adhésions et de ses congrès pour lesquelles le caractère complet n'est pas susceptible de faire l'objet d'une vérification d'audit satisfaisante. En conséquence, notre vérification de ces revenus s'est limitée aux montants consignés dans les dossiers de la Société et nous n'étions pas en mesure de déterminer s'il était nécessaire de faire des ajustements au fonds de fonctionnement, à l'excédent des produits par rapport aux charges pour l'année, à l'actif et aux soldes de fonds.

Selon nous, sauf pour l'effet des ajustements, si c'est le cas, et que nous aurions déterminé être nécessaires si nous avions pu nous satisfaire sur le caractère complet des recettes dont il est question dans le paragraphe précédent, ces états financiers représentent de manière juste et dans tous les aspects importants, la situation financière de la Société au 30 juin 2009, ainsi que le bilan des opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

Parker Prins Lebano Chartered Accountants Professional Corporation  
Autorisés à la pratique de la comptabilité publique par l'Institut des comptables agréés de l'Ontario

Ottawa, Canada  
28 septembre 2009

**SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 30 JUIN 2009**

	Fonds de fonctionnement	Fonds du CRSH	<b>2009 Total</b>	2008 Total
<b>ACTIFS</b>	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIFS À COURT TERME</b>				
Encaisse	476 111	32 143	<b>508 254</b>	337 222
Comptes débiteurs	387 775	-	<b>387 775</b>	228 346
Dû des sections de la SCÉ	30 000	-	<b>30 000</b>	39 420
Frais payés d'avance	6 068	-	<b>6 068</b>	6 536
	<b><u>899 954</u></b>	<b><u>32 143</u></b>	<b><u>932 097</u></b>	<b><u>611 524</u></b>
<b>PASSIF ET SOLDES DES FONDS</b>				
<b>PASSIF À COURT TERME</b>	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	325 495	-	<b>325 495</b>	119 415
Dû aux sections de la SCÉ	32 444	-	<b>32 444</b>	4 237
Fonds gardés en fiducie pour le FSCÉÉ (note 7)	-	-	-	5 416
Dû au FSCÉÉ	-	-	-	205
Subventions différées du CRSH (note 3)	-	32 143	<b>32 143</b>	35 372
Fonds reportés pour le concours d'évaluation (note 4)	17 154	-	<b>17 154</b>	24 024
	<u>375 093</u>	<u>32 143</u>	<b><u>407 236</u></b>	<u>188 669</u>
<b>SOLDE DU FONDS</b>				
Non affecté	424 861	-	<b>424 861</b>	322 855
Fonds de prévoyance pour dépense unique	-	-	-	-
Fonds de prévoyance pour dissolution de la Société	100 000	-	<b>100 000</b>	100 000
	<u>524 861</u>	<u>-</u>	<b><u>524 861</u></b>	<u>422 855</u>
	<b><u>899 954</u></b>	<b><u>32 143</u></b>	<b><u>932 097</u></b>	<b><u>611 524</u></b>

**SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION**  
**ÉTAT DES CHANGEMENTS DES SOLDES DES FONDS**  
**AU 30 JUIN 2009**

	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>SOLDE DU FONDS NON AFFECTÉ</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde, début de l'exercice	<b>322 855</b>	260 830
Excédent des revenus par rapport aux dépenses pour l'exercice	<b>125 428</b>	71 958
Transfert au fonds de prévoyance pour dépense unique	<b>(23 422)</b>	(9 933)
Transfert au fonds de prévoyance pour dissolution de la Société	-	-
Solde, fin de l'exercice	<b><u>424 861</u></b>	<u>322 855</u>
 <b>FONDS DE PRÉVOYANCE POUR DÉPENSE UNIQUE</b>		
Solde, début de l'exercice	-	-
Dépenses	<b>(23 422)</b>	(9 933)
Transfert du solde du fonds non affecté	<b><u>23 422</u></b>	<u>9 933</u>
Solde, fin de l'exercice	-	-
 <b>FONDS DE PRÉVOYANCE POUR DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ</b>		
Solde, début de l'exercice	<b>100 000</b>	100 000
Transfert du solde du fonds non affecté	-	-
	<b><u>100 000</u></b>	<u>100 000</u>

**SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION**  
**ÉTAT DES OPÉRATIONS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2009**

	Fonds de fonctionnement	Fonds du CRSH	2009 Total	2008 Total
<b>RECETTES</b>	\$	\$	\$	\$
Cotisations	234 465	-	234 465	214 002
Services contribués (note 5)	27 500	-	27 500	27 200
Profits (perte) du Congrès SCÉ 2008 (note 6)	(7 757)	-	(7 757)	42 230
Profits du Congrès SCÉ 2009 (note 6)	70 096	-	70 096	-
Frais des compétences essentielle et des modèles logiques	31 499	-	31 499	26 655
Subventions – CRSH (note 3)	13 463	10 201	23 664	38 002
Intérêts	7 048	-	7 048	11 342
Royautés	4 787	-	4 787	2 287
Ventes de liste d'adresses	477	-	477	243
Publications	451	-	451	706
Concours d'évaluation	18 219	-	18 219	8 224
Autres	-	-	-	5 961
	<b>400 248</b>	<b>10 201</b>	<b>410 449</b>	<b>376 852</b>
<b>DÉPENSES</b>	\$	\$	\$	\$
Administration	19 032	-	19 032	17 191
Bureau national	84 203	-	84 203	85 125
Traduction	2 241	-	2 241	4 900
Activités du conseil national	39 249	-	39 249	56 673
Comités des services aux membres	36 292	-	36 292	34 657
Comité de perfectionnement professionnel	1 590	-	1 590	-
Revue	29 786	-	29 786	46 874
Quote-part des frais des sections	43 390	-	43 390	26 711
Comité d'administration	847	-	847	-
Concours d'évaluation	18 190	-	18 190	8 224
Subventions de voyage du CRSH	-	10 201	10 201	24 539
	<b>274 820</b>	<b>10 201</b>	<b>285 021</b>	<b>304 894</b>
<b>EXCÉDENT DES RECETTES PAR RAPPORT AUX DÉPENSES</b>	<b><u>125 428</u></b>	<b><u>-</u></b>	<b><u>125 428</u></b>	<b><u>71 958</u></b>

## **1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

La Société canadienne d'évaluation est un organisme sans but lucratif constitué en société en vertu de la Partie II de la *Loi sur les sociétés par actions* et est exempte des impôts fédéraux et provinciaux sur le revenu.

Mission :

La Société est dévouée à l'avancement de la théorie, de la connaissance et de la pratique de l'évaluation par l'entremise du leadership, de la défense de la cause et du perfectionnement professionnel pour ses membres et ses non-membres.

## **2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

### **Comptabilité par fonds**

Les recettes et les dépenses afférentes aux programmes et aux activités administratives sont déclarées dans le fonds de fonctionnement.

Les subventions de voyage du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) sont déclarées dans le Fonds du CRSH. Le fonds du Conseil de recherches en sciences humaines a été créé pour gérer les subventions reçues afin de rembourser les frais de déplacement des participants qui assistent au congrès annuel.

### **Reconnaissance des recettes**

La Société canadienne d'évaluation suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont reconnues comme des recettes et sont portées au fonds approprié dans l'année durant laquelle les dépenses afférentes sont engagées. Les contributions non affectées sont reconnues comme des recettes et sont portées au fonds approprié au moment de leur réception ou quand elles deviennent recevables, si on est raisonnablement assuré de recevoir ce montant.

Les revenus de placement affectés sont reconnus comme des recettes et portés au fonds approprié dans l'année durant laquelle les dépenses afférentes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont reconnus comme des recettes quand ils sont réalisés.

Les cotisations, les recettes nettes provenant des congrès, des publications ou de la vente d'autres produits sont reconnues comme étant des recettes et portées au fonds de fonctionnement quand elles sont reçues ou deviennent recevables.

### **Services fournis à titre gracieux**

Les services offerts à titre gracieux sont reconnus lorsqu'il est possible d'évaluer raisonnablement une valeur équitable et lorsque les services sont utilisés pour les opérations régulières de la Société et que la Société n'aurait pas autrement achetés.

**SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 JUIN 2009**

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

La Société ne serait pas en mesure de réaliser ses programmes sans les services des nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre considérable d'heures. Étant donné qu'il est difficile de leur accorder une juste valeur, ces services fournis à titre gracieux ne sont pas compris dans les présents états financiers.

**Équipement**

L'équipement est comptabilisé comme dépense dans l'année de son acquisition. Aucun équipement n'a été porté aux dépenses pendant l'exercice et l'exercice précédent.

**Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction, ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, sur la divulgation des éventualités en date du bilan ainsi que sur le montant des recettes et dépenses signalées au cours de la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Société sont composés de l'encaisse, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et des charges à payer ainsi que le passif dû au CRSH. Les valeurs équitables de ces instruments financiers sont approximativement de la même valeur que leur valeur comptable, à moins de note contraire à cet effet. La direction est d'avis que la Société n'est pas exposée à des risques importants relatifs aux taux d'intérêts, de change ni au crédit découlant de ces instruments financiers.

**3. SUBVENTIONS DIFFÉRÉES DU CRSH**

Les subventions différées portées au fonds de fonctionnement constituent un financement affecté fourni par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et visant à couvrir les dépenses liées à la préparation et à la publication de la Revue, et les frais administratifs, de traduction, d'impression, de marketing et de distribution. Les autres subventions différées ont trait au fonds du CRSH.

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
SUBVENTION À LA REVUE DU CRSH	\$	\$
Solde, début de l'exercice	13 463	13 463
Plus somme reçue au cours de l'exercice	-	13 463
Moins somme reconnue comme recette au cours de l'année	<u>(13 463)</u>	<u>(13 463)</u>
Solde, fin de l'exercice	-	13 463

SUBVENTION VOYAGES DU CRSH	\$	\$
----------------------------	----	----

**SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 JUIN 2009**

Solde, début de l'exercice	<b>21 909</b>	26 013
Plus somme reçue au cours de l'exercice	<b>20 435</b>	20 435
Moins somme reconnue comme recette au cours de l'exercice	<b>(10 201)</b>	(24 539)
Solde, fin de l'exercice	<b>32 143</b>	21 909
	<b>32 143</b>	35 372

**4. FONDS REPORTÉS POUR LE CONCOURS D'ÉVALUATION**

Les fonds reportés pour le concours d'évaluation inscrits dans le budget de fonctionnement constituent des affectations déterminées pour couvrir les coûts relatifs au concours d'évaluation. En 2008, le Conseil national de la SCÉ a pris en charge l'organisation du concours d'évaluation pour les étudiants de la Section de la capitale nationale de la SCÉ. La SCÉ invite des équipes des universités à participer au concours en présentant l'analyse d'un dossier d'évaluation de programme.

FONDS REPORTÉS POUR LE CONCOURS D'ÉVALUATION	<b>2009</b>	<b>2008</b>
	\$	\$
Solde, début de l'exercice	<b>24 024</b>	-
Transfert de la SCÉ-SCN	-	11 647
Commandites reçues au cours de l'exercice	<b>11 350</b>	20 601
Fonds dépensés au cours de l'exercice	<b>(18 220)</b>	<u>8 224</u>
Solde, fin de l'exercice	<b>17 154</b>	<u>24 024</u>

**5. SERVICES FOURNIS À TITRE GRACIEUX**

Les services fournis à titre gracieux comprennent la valeur équitable évaluée à 18 500 \$ (2008, 18 200 \$) pour les services de gestion du site Web, contribués à la Société par Circum Network Inc. et la juste valeur estimée de 9 000 \$ (2008, 9 000 \$) pour des services de rédaction pour la Revue contribués par l'Université d'Ottawa. Les dépenses connexes sont déclarées dans les dépenses de la Revue et les dépenses du comité des services aux membres respectivement.

**SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 JUIN 2009**

**6. CONGRÈS 2009 de la SCÉ**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Recettes du Congrès SCÉ 2009	<b>391 496</b>	273 774
Dépenses du Congrès SCÉ 2009	<b>(303 876)</b>	(221 944)
	<b>87 620</b>	51 830
Paiement à la section organisatrice de la SCÉ	<b>(17 524)</b>	(9 600)
Dépenses encourues directement par la SCÉ	-	-
	<b>70 096</b>	<b>42 230</b>

La perte du Congrès 2008 encourue au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 2009 qui ne pouvait pas être estimée raisonnablement lorsque les états financiers ont été préparés pour l'exercice se terminant le 30 juin 2008.

Les états financiers comprennent les actifs et passifs suivants, liés au Congrès 2009 de la SCÉ :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Encaisse	<b>107 888</b>	16 383
Comptes clients	<b>260 250</b>	138 647
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>368 138</b>	151 199

**7. FONDS GARDÉS EN FIDUCIE POUR LE FSCÉÉ**

Avant l'exercice financier 2006, la Société faisait une contribution annuelle au Fonds de la Société canadienne d'évaluation pour l'évaluation (FSCÉÉ). Cette contribution était égale à 1 p. cent des recettes brutes du fonds de fonctionnement plus 1 \$ par membre de la SCÉ.

En octobre 2006, le conseil de la SCÉ a adopté une motion qui a annulé tous les arrangements antérieurs avec le FSCÉÉ, entrant en vigueur pour l'exercice financier 2006. Ainsi, aucune autre contribution en vertu des arrangements antérieurs ne sera faite pour le FSCÉÉ pour 2006 ou les années à suivre. Toutes les sommes dues au FSCÉÉ en vertu des ententes antérieures ont été payées au complet au 30 juin 2006.

Les fonds gardés en fiducie, d'un montant de 5 416 \$ représentent les recettes de l'encan silencieux du Congrès SCÉ/AEA 2005. Les fonds ont été décaissés au FSCÉÉ le 26 août 2008, à la suite de la signature d'une entente de collaboration entre la SCÉ et le FSCÉÉ.

**8. ENGAGEMENTS**

**SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 JUIN 2009**

La Société a conclu une entente contractuelle de trois ans qui prend fin le 30 juin 2012 avec le Groupe Willow pour la prestation de services de gestion pour l'administration de la Société. Le paiement minimum futur pour le contrat s'élèvera à 71 985 \$ pour chacun des trois exercices à venir.

La Société a conclu une entente contractuelle avec l'Université d'Ottawa pour des services de rédaction pour la Revue. Les paiements minimums à venir pour le contrat s'élèveront à 10 000 \$ pour l'exercice financier 2009-2010.

**9. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Un état des flux de trésorerie n'a pas été fourni puisqu'il ne donnerait aucun renseignement supplémentaire important pour comprendre les flux de la trésorerie pour la période de l'état financier.

**10. FONDS DE PRÉVOYANCE**

Le 14 octobre 2006, le conseil de la SCÉ a approuvé une politique sur le fonds de prévoyance en vigueur à partir de 2007, exigeant que le fonds de prévoyance suivant soit affecté du solde du fonds non affecté en date du 30 juin 2006 :

- a. Le fonds de prévoyance pour la dissolution de la Société d'une valeur de 100 000 \$ à utiliser pour les dépenses encourues pour mettre fin à la structure organisationnelle dans l'éventualité de la dissolution de la Société;
- b. Le fonds de prévoyance pour les dépenses ponctuelles à utiliser pour des dépenses ponctuelles qui pourraient survenir pour les comités. Ce montant de la réserve doit être équivalent à  $\frac{1}{4}$  du budget actuel des dépenses de comité.

Le solde restant des fonds non affectés est inscrit comme fonds reportés et peut être affecté par le conseil conformément à la politique financière de la SCÉ ayant trait au processus budgétaire annuel ou à la gestion financière au cours de l'exercice.

**11. DISSOLUTION D'UNE SECTION**

Au cours de son assemblée générale annuelle, la section des Territoires du Nord-Ouest de la SCÉ a adopté une motion pour dissoudre la section. Les membres de la section des Territoires du Nord-Ouest se joindront à une autre section comme ci-après :

- Résidents du Yukon : Section de la Colombie-Britannique
- Résidents des Territoires du Nord-Ouest : Section de l'Alberta
- Résidents du Nunavut : Section de la capitale nationale.

Le conseil de la SCÉ a reconnu la dissolution de la Section des Territoires du Nord-Ouest le 30 mai 2009.

**12. CHIFFRES COMPARATIFS**

**SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**30 JUIN 2009**

Certains chiffres de 2008 ont été reclassifiés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.